

UNE CONSTRUCTION COLLECTIVE DU PROJET

Pour appuyer cette stratégie d'amplification de l'existant, l'agence d'urbanistes-paysagistes et la coopérative culturelle ont mis en place des actions pilotes innovantes, fondées notamment sur des processus artistiques. Ces actions temporaires activent le projet d'aménagement et offrent un espace de co-construction avec les partenaires et les acteurs. L'idée est de préfigurer le projet et le faire exister dès maintenant.



Au cœur de cette démarche, des logiques de contribution sont mises en place pour permettre aux acteurs, habitants, usagers du territoire de connaître le projet et prendre part à sa fabrication. Celui-ci peut ainsi devenir un véritable projet de territoire résultant d'un processus collectif.

IMPLIQUER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Ménées en 2015, 2016 et 2017, « Traversées et escales » constituent ces premières actions de communication et de rencontre avec les habitants et acteurs du territoire. Elles ont été conçues et développées en collaboration avec le collectif d'architectes rennais Bureau cosmique et la mobilisation de nombreux artistes.



Les Traversées ont pris la forme de randonnées exploratoires du territoire avec chacune des communes concernées et ont associé élus, membres d'associations, acteurs économiques, artistiques et habitants. Elles ont permis de tester les connexions entre les communes et la Vilaine, d'échanger sur les points d'intérêt, les parcours possibles, de recueillir des témoignages.

Des traversées augmentées ont été organisées en 2017 afin de tester des tracés de la Voie des Rivages, des éléments de signalétique, de futurs chemins et des lieux d'usages. Elles permettent aussi de collecter des contenus alimentant des outils innovants de communication et de valorisation (repères, outils numériques et contributifs de présentation du projet, guide de randonnée créatif enrichi de contenus artistiques et de retours d'expérience d'usagers). Des ateliers participatifs sont organisés. C'est une démarche de co-construction du projet qui s'est mise en place.



Ces rendez-vous se poursuivent en vue de construire cette « destination Vilaine » qui se concrétisera de mi 2018 à mi 2019 pour une « Année de la Vilaine ». Plus largement enfin, « Traversées et escales » s'inscrit dans une dynamique de mise en place de partenariats avec des acteurs publics et privés du territoire.

- 1 Escalade à l'hôtel à projets Pasteur en décembre 2015
- 2 Bivouac à Laillé lors d'une traversée à l'été 2016
- 3 Ateliers pour les enfants "À la recherche de la Vilaine" par Cécile Demessine à Pont Réan, été 2015

QUESTION À...

AGATHE OTTAVI,
CO-DIRECTRICE DE
LA COOPÉRATIVE
CULTURELLE CUESTA

Quel regard une coopérative culturelle peut apporter à ce projet ?

Le projet a une histoire. À l'origine, il s'agit d'un projet paysager, devenu un projet de territoire. Notre coopérative apporte une démarche culturelle innovante qui construit le projet. Des artistes et des acteurs culturels (Bureau Cosmique, Tombées de la nuit, Vent de Vilaine) nous accompagnent lors des actions pilotes. Nous sommes dans une logique de contextualisation par le test, l'épreuve sur le terrain. Ces actions nourrissent le travail des paysagistes de l'Agence Ter, et inversement nous utilisons leur retour sur le terrain.

Travailler étroitement ensemble relève parfois du challenge, nous pouvons avoir des pratiques différentes. Mais les résultats sont fructueux. Notre démarche complémentaire nourrit les études et ouvre des espaces de co-construction avec les acteurs et habitants du territoire pour faire justement émerger un projet de territoire. D'ailleurs, on pourrait presque parler de projet de société désormais car les questions écologiques, environnementales et économiques sont importantes à cette échelle.



Fresque réalisée par Mioshe en 2015 (extraits)

LES DATES CLÉS DES PROJETS

2013	Janvier 2014	2014 - 2015	2016 - 2017	2018 et au-delà
------	--------------	-------------	-------------	-----------------

Dialogue compétitif entre 3 équipes pluridisciplinaires regroupées autour d'un paysagiste.	L'Agence Ter + Cuesta sont choisis sur la base d'un parti d'aménagement proposé à l'échelle de la Vallée de la Vilaine.	Étude de plan guide de la Prévalaye – Lancement de l'action pilote "Traversées et escales"	Études préalables de la Voie des Rivages – Études pré-opérationnelles de la Prévalaye – Actions pilotes : traversées et prototypes de signalétique, outils de communication, préfiguration d'un site internet, ateliers participatifs.	Voie des Rivages : études opérationnelles par secteur puis 1 ^{er} travaux. Prévalaye : travaux de la Voie des Rivages/Grande Promenade et des berges des étangs d'Apigné et Bougrières. Étude de sites de projet, de la Voie des Terres et du réseau de cheminements. Poursuite des actions pilotes.
---	--	--	---	--

LES ACTEURS DU PROJET

Rennes Métropole
Communes
Rennes, Vezin-le-Coquet, Saint-Jacques-de-la-Lande, Le Rheu, Chavagne, Bruz, Laillé

Équipe de conception
Mandataire paysagiste : Agence Ter (Michel Hössler)
Démarche artistique et co-construction : Coopérative Cuesta
Bureaux d'études techniques : BRLI, Arcadis, Berim

Partenaires associés :
Région Bretagne, État, Département, et tous les acteurs de la vallée

CONTACT

Kim Dao Variéras – Responsable de la mission Vallée de la Vilaine
Ville de Rennes / Rennes Métropole
4, avenue Henri-Fréville
CS 20723- 35207 Rennes Cedex 2
02 23 62 24 48
valleedelavilaine.fr
@ille-et-vilaine
valleedelavilaine

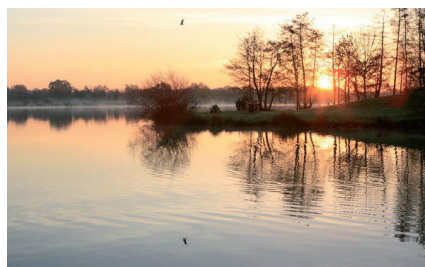


distilleries-nouvelles.com - Janvier 2017 - D. Bourry - S. Bouraud - N. Joubert - A. Com - Agence Ter



UN TERRITOIRE VIVANT

La vallée de la Vilaine est un vaste projet métropolitain d'aménagement de la vallée au Sud de Rennes. Depuis 2015, Rennes Métropole, sept communes, l'Agence Ter et la coopérative culturelle Cuesta, définissent main dans la main la stratégie de valorisation de ce territoire de plus de 3 500 hectares, à la nature complexe et étonnante.



Étangs d'Apigné

La vallée de la Vilaine constitue un site à fort enjeu de valorisation et de développement pour la métropole. De Rennes à Laillé, le fleuve serpente sur 25 kilomètres de long. Il donne tout son caractère et son charme à ce territoire, entre étangs, forêts et terres agricoles.

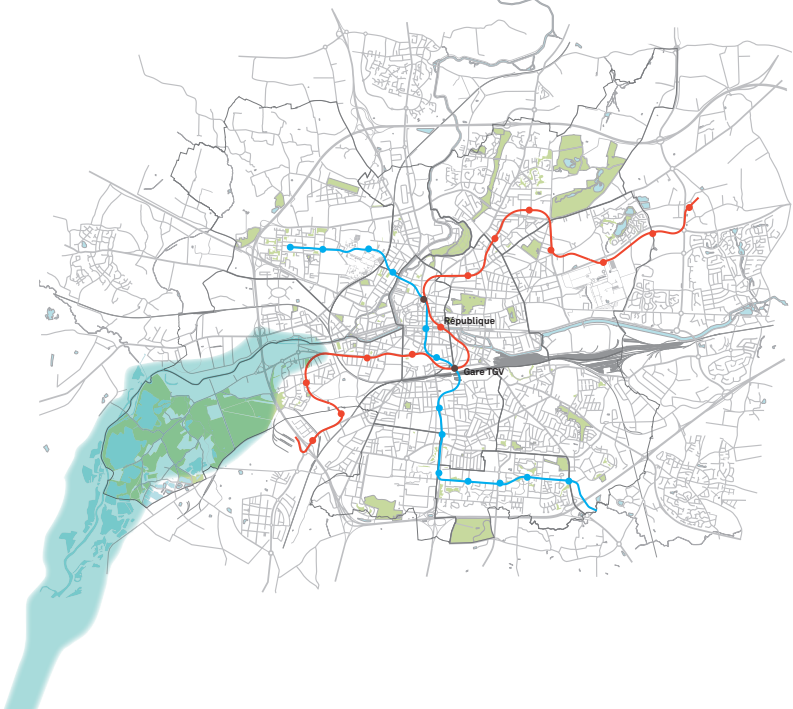
Le patrimoine écologique de l'aval de la Vilaine est méconnu, tout comme son passé industriel riche de nombreuses gravières et sablières. La vallée est également un territoire vécu, qui abonde d'activités et d'initiatives (agricoles, environnementales, culturelles, de loisirs, scientifiques, sportives...).

Consciente de cette richesse et de cette fragilité, Rennes Métropole a engagé avec les sept communes concernées (Bruz, Saint-Jacques-de-la-Lande, Rennes, Le Rheu, Chavagne, Vezin-le-Coquet et Laillé), un projet de valorisation de ce territoire.

VALORISER ET AMPLIFIER L'EXISTANT

En 2014, ce groupement a retenu le projet de l'Agence Ter. L'agence de paysagistes-urbanistes construit son action en y intégrant une dimension culturelle et sensible. Elle s'est pour cela associée à la coopérative culturelle Cuesta. Leur démarche commune repose sur une valorisation du territoire et du paysage par amplification de l'existant. Elle vise à rassembler le territoire mosaïque de la vallée et rendre plus accessibles et lisibles la Vilaine, ses affluents et ses étangs. Elle cherche aussi à révéler les milieux naturels et les pratiques agricoles et rurales de son bassin-versant, à mettre en réseau les dynamiques et initiatives locales existantes ou naissantes, enfin à redonner vie à ce fleuve par l'émergence de nouveaux usages.

D'ici 2020, ce grand projet représente un investissement de 7 millions d'euros de la part de Rennes Métropole, complété par les contributions des communes. Sa mise en œuvre progressive se fait à travers une méthodologie articulant études et actions pilotes à l'échelle de la vallée et de sites plus localisés. Au-delà du projet d'aménagement, il s'agit d'un véritable projet de territoire à long terme, mobilisant les acteurs de terrain.



QUESTIONS À...

MICHEL HOESSLER
CO-DIRECTEUR DE
L'AGENCE TER,
URBANISTES-PAYSAGISTES.

Qu'est ce qui fait la particularité de ce territoire ?

La vallée de la Vilaine est un territoire de contrastes avec une zone naturelle, mais une nature anthropisée par des actions industrielles. Le chapelet d'étangs le long de la Vilaine est le résultat de l'exploitation de carrières. Elle a provoqué le développement de conditions écologiques atypiques, avec la naissance d'un milieu sauvage, mais un « sauvage fabriqué ». Ce territoire est aussi un cadre de travail (agriculteurs, etc.) et un lieu de distraction.

Quel est l'enjeu d'un projet comme la vallée de la Vilaine ?

L'enjeu est de travailler à partir de l'existant sur tous ces contrastes, pratiques et usages. À partir d'un terreau fertile, nous essayons de bâtir une stratégie afin de mettre en valeur tout ce territoire, ses contours, trouver un fonctionnement. Nous travaillons sur un projet de grand parc métropolitain (3 500 hectares) avec la mise en avant d'une entité, la vallée de la Vilaine. Mais cet objet doit entrer en résonances aussi bien avec le reste de la métropole que les sept communes impliquées. À cette échelle, c'est une question nouvelle. Le défi consiste à faire pour tous et pour chacun et à être perceptible par tous. D'où l'intérêt de travailler avec Cuesta pour structurer l'ensemble, révéler la constellation des acteurs et trouver des nouveaux modes de coopérations intercommunales.



1 Activités nautiques aux Étang d'Apigné
2 Activités agricoles dans la vallée

Plus que de simples chemins, ces voies irrigueront l'intérieur de la vallée, fédéreront des paysages, des milieux, des hommes et des activités et dynamiseront tout un territoire.

Au croisement de ces parcours, trois secteurs phares seront développés, lieux privilégiés de fréquentation et d'usages sportifs, culturels, de loisirs et de découverte de la vallée.

VOIE DES RIVAGES ET VOIE DES TERRES

La Voie des rivages, parcours autour du thème de l'eau, révélera la diversité du paysage des étangs et la qualité écologique des milieux. Épine dorsale du projet, elle cherche à relier les richesses de la vallée : les étangs, les écluses, les châteaux et manoirs, les équipements mais aussi les initiatives portées par

ceux qui y vivent. Elle suscitera des expériences à vivre autour de l'eau : se poser sur une plage en bord d'étang, jouer, pique-niquer, observer la nature, se promener ou encore bivouaquer au cœur de la vallée...

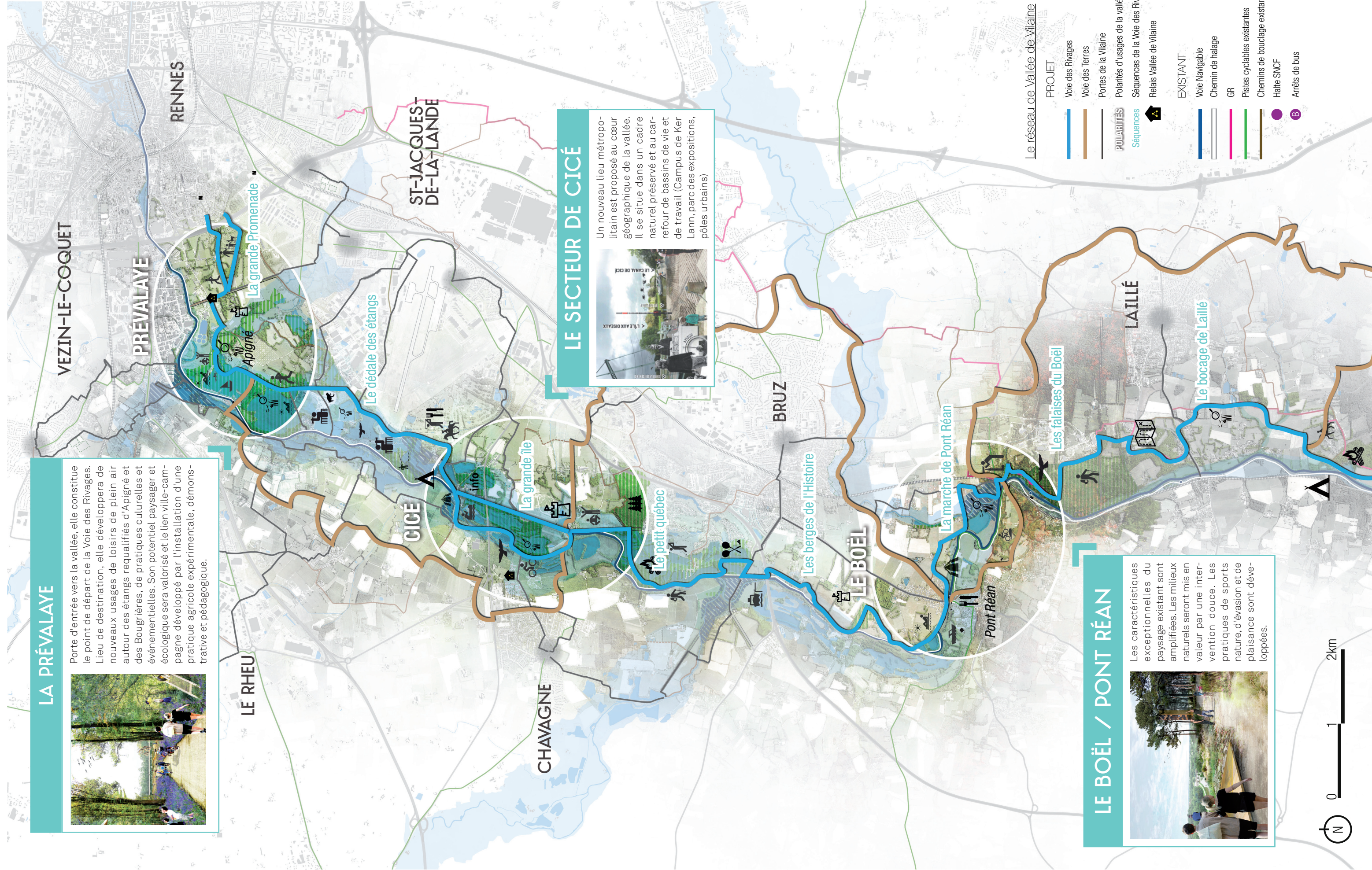
La Voie des Terres et ses boucles racrocheront les bourgs de la Vilaine par un maillage de chemins qui mettra en valeur les points d'intérêt, les activités économiques et agricoles du territoire.

La vallée pourra ainsi se parcourir à pied, à vélo ou à cheval. À terme, se développera le long du fleuve un réseau de pôles de loisirs de plein air, d'activités culturelles et sportives, de milieux naturels riches et d'espaces agricoles en activité à préserver. La vallée de la Vilaine n'attend plus qu'à se laisser découvrir.

25 KM
LE LONG DE LA VILAINE

3500 HA
DE SUPERFICIE CONSTITUÉE
D'ESPACES VARIÉS

7 COMMUNES
TRaversées
RENnes, VEZIN-LE-COQUET,
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE,
LE RHEU, CHAVAGNE, BRUZ, LAILLÉ



LES ENJEUX DE CE PROJET SONT DE PERMETTRE L'ÉMERGENCE D'ICI 2020 :

- 1 d'un lieu de loisirs, sports et événements de plein air dans un cadre naturel et paysager de grande qualité ;
- 2 d'un territoire de développement et d'innovations scientifiques et économiques, tirant parti de ses lieux de recherche et de ses fortes composantes agricoles, environnementales et paysagères ;
- 3 d'un site de destination.